



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question écrite n° 124741

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le devenir du groupe Lohr industrie. Le groupe Lohr industrie, aux côtés du groupe italien Iveco, est le lauréat du marché des porteurs polyvalents terrestres, véhicules destinés à l'armée de terre. Or cette société, basée en Alsace, doit faire face à d'importantes échéances d'emprunt auxquelles elle fait difficilement face en raison d'un plan de charges faible sur ses productions civiles. L'ensemble du groupe Lohr est ainsi menacé à court terme. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures engagées par le Gouvernement pour préserver l'activité du groupe Lohr industrie.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124741

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13220

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)